

EXTRAIT

du

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
VILLE DE THIERS

Nombre de Conseillers
en exercice : **33**

Nombre de conseillers
présents :

Procurations :

Nombre de conseillers
absents :

OBJET :

**Demande de subvention
au Conseil Régional
Auvergne-Rhône-Alpes
(AURA) pour les travaux
de sécurisation des
accès aux écoles
élémentaires de Turelet
et de la Vidalie et de
l'école maternelle du
Moutier au titre du
dispositif d'aide à
l'acquisition et à
l'installation
d'équipements en
matière de sécurité**

SÉANCE DU MARDI 24 FÉVRIER 2026

L'an deux mille vingt-six, le mardi 24 février à dix-neuf heures ;
Le Conseil Municipal de la Commune de THIERS, dûment convoqué le
mercredi 18 février 2026 s'est réuni en salle du Conseil TOURNILHAC à la
Mairie de THIERS, sous la présidence de Stéphane RODIER, Maire ;

Étaient présents :

Stéphane RODIER, Maire ;
Hélène BOUDON, Isabelle FUREGON, David DEROSSIS, Catherine PAPUT,
Pierre CONTIE, Monique DURAND-PRADAT, Martine MUNOZ, Sophie
DELAIGUE, Didier STURMA, Michel COMBRONDE, Vincent PETITJEAN,
Monique MORENO, Patricia BOSTMAMBRUN, Pierre SUREDA, Thierry
BARTHELEMY, Michelle MAGNOL, Eric BOUCOURT, Serap ALP, Farida LAÏD,
Bernard DUNIAT, Francis ROUX, Claire JOYEUX, Annie CHEVALDONNE et
Philippe BARRAU, Conseiller.e.s Municipaux ;

Avaient donné procuration :

Claude GOUILLON-CHENOT à David DEROSSIS,
Pascal THIRIOUX-RAUCOURT à Catherine PAPUT,
Sylvain HERMAN à Isabelle FUREGON,
Pepa CAENEN à Hélène BOUDON,
Christophe MANKA à Martine MUNOZ,
Yoann BENTEJAC à Francis ROUX,

Étaient absents ou excusés :

Lisa ASAR,
Betul SIMSEK,

Secrétaire de séance :

Didier STURMA

DEMANDE DE SUBVENTION AU CONSEIL REGIONAL AUVERGNE-RHONE-ALPES (AURA) POUR LA SECURISATION DES ACCES AUX ECOLES ELEMENTAIRES DE TURELET, DE LA VIDALIE ET DE L'ECOLE MATERNELLE DU MOUTIER AU TITRE DU DISPOSITIF D'AIDE A L'ACQUISITION ET A L'INSTALLATION D'EQUIPEMENTS EN MATIERE DE SECURITE

- **Vu** le Code Général des Collectivités Territoriales ;
- **Vu** l'article 5 de la loi n° 2007-297 du 5 mars 2007 relative à la prévention de la délinquance ;
- **Vu** la délibération n°1162 du 21 novembre 2016 prise par le Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes relative à l'intervention régionale pour la sécurité des Auvergnats et des Rhônalpins ;
- **Considérant** la nécessité de procéder à la modification du système de contrôle d'accès portant sur 15 portes et 4 portails de l'école maternelle du Moutier ;
- **Considérant** la nécessité de procéder à la modification du système de contrôle d'accès portant sur 16 portes et 2 portails de l'école de Turelet ;
- **Considérant** la nécessité de procéder à la modification du système de contrôle d'accès portant sur 19 portes et 1 portails de l'école de la Vidalie ;
- **Considérant** l'existence d'un dispositif d'aide régional pour ce type de travaux de sécurisation des écoles maternelles et élémentaires ;
- **Considérant** que de par leur nature, ces travaux visent à améliorer la sécurité de l'établissement ;
- **Considérant** que l'opération n'a pas encore connu un début d'exécution ;

Il est proposé de solliciter l'aide du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, pour un montant de 20 805,00 euros, soit 50 % du montant hors taxes de l'opération ;

Le plan de financement de cette opération s'établit comme suit :

Coût estimatif de l'opération de sécurisation globale	
Poste de dépenses – Ecole maternelle du Moutier	Montant prévisionnel HT
Fourniture et pose de cylindres pour 15 portes	8 850,00 €
Fourniture et pose de cylindres étanches pour 4 portails	2 720,00 €
Fourniture de 35 badges	525,00 €
Fourniture et pose d'un lecteur mural	1 900,00 €
Coût HT - Sous-Total pour l'école maternelle du Moutier	13 995,00 €
Poste de dépenses – Ecole de Turelet	Montant prévisionnel HT
Fourniture et pose de cylindres pour 16 portes	9 940,00 €
Fourniture et pose de cylindres étanches pour 2 portails	1 360,00 €
Fourniture de 35 badges	525,00 €
Fourniture et pose d'un lecteur mural	1 900,00 €
Coût HT - Sous-Total pour l'école de Turelet	13 225,00 €
Poste de dépenses – Ecole de la Vidalie	Montant prévisionnel HT
Fourniture et pose de cylindres pour 19 portes	11 210,00 €
Fourniture et pose de cylindre étanche pour 1 portail	680,00 €
Fourniture de 40 badges	600,00 €
Fourniture et pose d'un lecteur mural	1 900,00 €
Coût HT - Sous-Total pour l'école de la Vidalie	14 390,00 €
Coût TOTAL HT - sécurisation des trois écoles HT	41 610,00 €

Plan de financement prévisionnel			
Financiers	Statut	%	Montant sollicité
Etat – FIPD 2026	A solliciter	30,00 %	12 483,00 €
Région AURA	A solliciter	50,00 %	20 805,00 €
Total financements publics (Ne peut excéder 80%)		80,00 %	33 288,00 €
Fonds propres		20,00 %	8 322,00 €
Total autofinancement (Ne peut être inférieur à 20%)		20,00 %	8 322,00 €
Coût HT		100,00 %	41 610,00 €

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, LE CONSEIL MUNICIPAL À L'UNANIMITÉ :

- **Approuve** le plan de financement présenté ci-dessus ;
- **Approuve** la sollicitation d'une subvention auprès du Conseil Régional Auvergne Rhône Alpes, au titre du dispositif d'aide à l'acquisition et à l'installation d'équipements en matière de sécurité ;
- **Autorise** le Maire à signer tout document se rapportant à la présente décision.

Le secrétaire de séance,

Didier STURMA

Le Maire,




Stéphane RODIER

Envoyé en préfecture le 06/03/2026

Reçu en préfecture le 06/03/2026

Publié le 06/03/2026

ID : 063-216304303-20260224-260224_24-DE

